

E-Réputation et web 2.0

CREER, DEVELOPPER ET MAITRISER LA REPUTATION DE SA MARQUE

La participation à cette formation vous permet de devenir membre d'OSERESO et de participer à l'ensemble de nos CONFERENCES – WORKSHOPS – BUSINESS MEETING

OBJECTIFS

Internet devient la clé de voûte de la communication. Cette mutation rapide s'explique par l'appropriation de ce média par les particuliers.

L'individu prenant la parole partage avec le monde entier ses avis, ses expériences et ses ressentis avec les produits et services qu'il consomme. Mesurant chaque jour les effets de cette révolution, les marques cherchent à connaître précisément ce qui est reporté à leur propos sur la toile, à influencer positivement cette masse de contenus, à traiter plus rapidement les critiques et à faire exister leurs discours non plus seulement dans les grands médias mais aussi au sein de la blogosphère et des réseaux sociaux.

Cette formation donne les clés de compréhension de cette évolution majeure et permet d'envisager la conduite de vos premières actions pour construire et/ou améliorer la réputation de vos marques.

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux directions générales, directions et responsable du marketing, de la communication et de l'internet.

PROGRAMME

- **Le 5^{ème} pouvoir : celui de l'individu**
 - Définition et impact de l'évolution récente de l'Internet
 - La publication sur Internet rendue facile et accessible à tous, et alors ? Le partage, la confiance, la transparence : valeurs en hausse
 - L'élection par la masse, la désintermédiation du média
 - L'explosion du « moi numérique » : authenticité + proximité = crédibilité
 - De la Publicité 1.0 à la publicité 2.0
- **La veille sur Internet**
 - Comment exploiter une information parcellisée, redondante et mouvante ? Comment discerner l'influence réelle d'une source ?
 - Outils gratuits, outils professionnels : que valent-ils ?
 - Identification de communautés de marque
 - Comment prévenir et gérer une crise de communication à l'heure des blogs ? Peut-on minimiser les témoignages négatifs ? Comment valoriser les témoignages positifs ?
- **Les leviers d'e-réputation pour les marques**
 - Définition et caractéristiques des blogs et des réseaux sociaux
 - Les diverses stratégies de communication avec les blogs : études de cas
 - Du relationnel avec les journalistes au e-relationnel avec les blogueurs
 - Blogueurs et marques peuvent-ils être partenaires ?
 - Le blog de marque : la solution ultime ?
 - Les flux RSS : A quoi servent-ils ? Comment une marque peut-elle les utiliser ?
 - Influencer : monter un plan de communication sur Youtube
 - Réseaux sociaux : stratégie d'attraction des marques
 - Les applications : l'avenir du web ? Business Cases
- **Twitter : le phénomène mondial**
 - Micro-blogging ou Web instantané : qu'est-ce que Twitter ?
 - Fonctionnement et illustration
 - Ecouter ET publier
 - Les communautés de marque sur Twitter ou comment les marques exploitent ce réseau
 - les outils d'analyse et de suivi : les hashtags, les flux RSS, Twitter search
 - Analyses de cas : célébrités, politique, événements, marques
- **De la Publicité au Storytelling**
 - Puissance d'achat & authenticité du discours : le match
 - Storytelling : la notion même de marque est transformée
 - Discours de marques : de la raison à l'émotion, de l'égoïsme aux bénéfices clients
 - De l'achat d'espace à la production de contenus : la marque média

DATE

Consulter le site internet
www.osereso.com

MODALITES

Horaires : 9h00 à 18h00

Lieu : PARIS

Participants : 10 MAXIMUM

1 JOUR - 990 € HT
TARIF MEMBRE : 600 € HT

** Réduction de 10 % pour toute
inscription supplémentaire à cette
formation*

■ **Construisez votre réputation : diffusez votre évangile**

- Qu'est-ce que le Social Media Optimization ?
- La dissémination de contenus ou comment faire vivre le discours de la marque là où sont les internautes ?
- La transversalité ou comment vos contenus et applications peuvent exister simultanément sur différents réseaux sociaux
- Evolution des publications : Open Social et Dataportability

■ **Une communauté forte : le meilleur vecteur de votre réputation sur Internet**

- La logique d'influence & le sens de l'engagement
 - Comment construire une communauté autour d'une marque ?
- Décryptage de campagnes
- Apports et bénéfices d'une communauté dynamique
 - Les clés d'un *Community Management* efficace



EMMANUEL DE SAINT BON

Fondateur de The Roxane Company, il accompagne les marques face aux changements qu'impose Internet pour leur permettre de tirer le meilleur parti des nouveaux médias. Auparavant, il a créé Watisit, revendue à Publicis en 2006.

Bulletin d'inscription

E-REPUTATION ET WEB 2.0

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.
Toutes nos formations sont éligibles au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation).

Coupon à retourner accompagné à :

OSERESO - Service Formation - 84, avenue de la République - 75011 Paris
Par fax : 01.48.06.39.18 / e-mail : info@osereso.com

Nom & Prénom	Fonction	Téléphone	email
.....			
.....			

DATE DE LA FORMATION :

Société / Organisation / Ecole

Adresse

Code Postal Ville

Adresse du site web

Téléphone Fax

N° TVA intracommunautaire

Nom du responsable formation.....

MONTANT À PAYER

990 € HT + TVA (19,6 %) = 1 184.04 € TTC

MONTANT À PAYER POUR LES MEMBRES

600 € HT + TVA (19,6 %) = 717.60 € TTC

Fait à, le
Signature et cachet de l'entreprise

Formation : Les prix indiqués par participant comprennent la formation, les pauses-café, les déjeuners et les documents pédagogiques. Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée. Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début de la formation ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début de la formation donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant global. Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début de la formation donne lieu à une facturation du montant intégral. Dans ce cas, le participant peut se faire remplacer par une personne appartenant à la même entreprise. Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès aux données vous concernant.